



Conseil d'Administration de l'ENTPE

24 juin 2014

-

Déclaration Préalable

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Monsieur le directeur,

Hasard du calendrier, à l'heure même où s'ouvre ce conseil d'administration, la DRH présente l'avancement des 4 chantiers engagés dans la suite des Assises de Métiers des Ingénieurs et inscrits dans les agendas sociaux 2014 de nos ministères :

- le chantier 1 traitant de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs, des compétences et des carrières (GPEECC) ;
- le chantier 2 s'attendant aux parcours et mobilités ;
- le chantier 3 sur les écoles et les formations ;
- et enfin, le chantier 4 sur les questions de gestion et statut.

Leurs conclusions à venir et les mesures qui en découleront ont bien évidemment vocation à être déclinés en orientations d'ordre stratégique pour l'ENTPE, en tant que creuset de la formation initiale, continue et continuée des ITPE.

En l'occurrence, le chantier 3 se devra de jeter les bases d'un contrat d'objectif 2015 – 2020 ambitieux pour l'école, consistant à minima à renforcer une formation initiale et continue de très haut niveau, pluridisciplinaire et développant les capacités d'adaptation nécessaires à l'évolution des ITPE dans de nombreux contextes professionnels.

Autant de sujets sur lesquels nous avons sensibilisé les nouvelles ministres dès leur prise de fonction, attirant leur attention sur les manifestations organisées dans le cadre des 60 ans de l'école (*en lien les courriers à la ministre du [MEDDE](#) et du [MLET](#)*).

Concernant la poursuite de la réflexion en cours en terme d'alliance et de partenariat, inscrite à l'ordre du jour de ce présent Conseil d'Administration, le SNITPECT-FO se félicite que mandat ait bien été donné au directeur, pour que l'école s'inscrive activement dans une dynamique renforçant son attractivité et sa visibilité, mais sans que cela ne nuise à son identité et à sa spécificité dans le paysage des écoles d'ingénieurs.

Sujet qui sera au cœur des débats de ce jour au travers de l'examen des projets de statut de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) de Lyon / Saint-Etienne, et de l'information que vous voudrez bien nous donner quant aux démarches conduites au niveau national.

Enfin, notre commission exécutive des 19 et 20 juin s'est félicitée des avancées obtenues sur les conditions de primo-affectation en sortie d'école, prenant acte du bilan intermédiaire présenté en CAP du 11 juin 2014, et a demandé la poursuite de l'amélioration de la procédure pour les prochains exercices.

Je vous remercie.